

La ville de Drummondville compte plus de 80 000 habitants et est reconnue notamment comme pôle de changement, d'évolution et de croissance à travers la province. Drummondville constitue également un milieu de vie des plus stimulants où espaces verts, équipements culturels, sportifs et de loisirs occupent une place de choix.

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique où vous pourrez contribuer professionnellement au rayonnement d'une Ville qui a pour mission de répondre de manière efficace, innovante et responsable aux besoins, aux attentes et aux aspirations de la population afin de bâtir une collectivité où tous peuvent s'épanouir ?

Nous sommes présentement à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste suivant :

**TECHNICIEN(NE) EN PRÉVENTION INCENDIE
(PRÉVENTIONNISTE)**
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DE SÉCURITÉ CIVILE
Poste temporaire

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision du capitaine de la Division analyse et gestion du risque, la personne titulaire de ce poste a pour tâche principale de participer à l'ensemble des activités de prévention incendie sur le territoire de la Ville de Drummondville et des municipalités desservies en relation avec la mission, les valeurs, les enjeux et les orientations de l'organisation, les orientations ministérielles et le schéma de couvertures de risque de la MRC.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Faire l'inspection technique et détaillée des bâtiments afin de vérifier la conformité aux divers règlements et lois de sécurité incendie en vigueur, des systèmes de protection existants, de l'entreposage des matériaux, etc. ;
- Rédiger et émettre des constats d'infraction, le cas échéant ;
- Faire respecter le règlement sur la prévention des incendies incluant le code de sécurité chapitre VIII bâtiment ;
- Effectuer le traitement des plaintes et demandes d'interventions ;
- Rédiger ou transmettre verbalement, s'il y a lieu, les avis pertinents aux propriétaires et/ou locataires et en assurer le suivi ;

- Renseigner le public concernant la prévention des incendies ainsi que sur les divers règlements et lois relatives à la sécurité incendie dans les bâtiments ;
- Participer à l'élaboration et à la tenue des activités d'éducation du public réalisées par le service ;
- Effectuer des visites de chantier pour évaluer la conformité des projets de construction en lien avec la réglementation en vigueur ;
- Collaborer et participer aux exercices d'évacuation et aux événements spéciaux, incluant ceux de la sécurité civile ;
- Répondre aux citoyens en personne ou par téléphone ;
- Collaborer avec les différents services de la ville (opérations, permis inspection etc.) ;
- Travailler en soutien à l'organisation municipale de sécurité civile lors d'une situation d'exception ;
- Exécuter toute autre tâche connexe requise par son supérieur.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en Prévention en sécurité incendie ou un certificat de premier cycle en Technologies avancées en prévention des incendies (TAPI) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) en Prévention des incendies ou son équivalent ;
- Posséder une attestation ASP Construction sera considérée comme un atout ;
- Toute expérience de travail pertinente sera considérée comme un atout ;
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 5 valide, le fait de posséder un permis de conduire de classe 4A valide sera considéré comme un atout ;
- Maîtriser les applications Windows, la suite Office ;
- Maîtriser Première Ligne et Accès Cité sera considéré comme un atout ;
- Posséder une grande habileté en matière de communication verbale et écrite en français, être en mesure de rédiger des lettres et des rapports de manière claire et concise et faire preuve de rigueur dans la tenue de ses dossiers ;
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie, de maturité, d'intégrité, de leadership, d'intelligence émotionnelle, de polyvalence, d'organisation de travail, d'un bon jugement, d'un sens des responsabilités ainsi qu'une bonne capacité à travailler en équipe.

SALAIRE ET CLASSIFICATION

Selon la convention collective de travail des pompiers, pompières et préventionnistes (AFPC). L'horaire de travail est de 40 heures/semaine.

Note : L'employeur se réserve le droit de tenir des tests théoriques et/ou pratiques.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une **lettre de présentation, leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme avant le 20 décembre 2024 à 16 h 30** en mentionnant le titre du poste. Faites parvenir votre candidature :

Par la poste :

Ville de Drummondville

Service du capital humain

415, rue Lindsay, CP 398, Drummondville (Québec) J2B 6W3

Par courriel : preventionniste@drummondville.ca

Par télécopieur : 819 478-0135

Nous souscrivons au principe d'équité en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées peuvent également nous faire part de leurs besoins particuliers relativement au processus de sélection pour l'emploi sollicité afin de faciliter l'étude de leur candidature. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais **seuls les dossiers complets** seront analysés et nous ne pourrons communiquer qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Service du capital humain

Décembre 2024